



SWHV SCHWEIZERISCHER WILDHÜTERVERBAND
ASGF ASSOCIATION SUISSE DES GARDES-FAUNE
ASGS ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI GUARDIANI DELLA SELVAGGINA
ASGS ASSOCIAZIUN SVIZZRA DA GUARDIA SULVASCHINA

AD

9ème assemblée des délégués du 03.03.2017 à 10:30 à Coire

(Brandissaal, Coire)

Ordre du jour:

1. Bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20 février 2015
4. Rapport annuel du Président
5. Comptes annuels 2015 / 2016
6. Budget 2017 / 2018
7. Détermination de la cotisation annuelle
8. Elections au comité ASGF/commission d'examen et réviseurs
9. Site internet ASGF
10. Examen professionnel, règlement d'examen
11. Modification des statuts
12. Propositions
13. Divers

1. Bienvenue

Le Président Urs Büchler ouvre l'assemblée et salue les membres présents. Il salue en particulier :

Sabine Herzog, OFEV

Fabian Bieri, président de la CSF

Georg Brosi, Service de la chasse et de la pêche

Hannes Jenny, Service de la chasse et de la pêche

Kuno von Wattenwil, président ASGP

Hanspeter Egli, ChasseSuisse

Pia Schütz, bureau Fornat

Robert Brunolt, président BKPJV

Se sont excusés :

Thomas Abt, KWL

Markus Stähli, Jagd u. Natur

Kurt Gansner, Schweizer Jäger

L'assemblée des délégués a été annoncée dans les délais et les présidents d'associations ont reçu l'invitation à l'intention de leurs membres. Aucune question ni objection n'a été formulée concernant l'ordre du jour.

Nombre de voix	44
Total présents	36
Majorité absolue	19

2. Choix des scrutateurs

Erich Peissard et Domenic Goodli ont été élus en qualité de scrutateurs.

Urs Büchler renseigne l'assemblée sur les droits de vote, exercés par les délégués présents pour chaque association. Pia Schütz s'est mise à disposition pour les traductions en italien et en français.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 février 2015

L'AG 2015 s'est déroulée à Berne. Au terme de l'assemblée, une visite guidée de la fosse aux ours a eu lieu.

Aucune question n'a été posée et aucun complément n'est demandé.

Le procès-verbal est accepté et le secrétaire remercié pour son travail.

4. Rapport annuel

Le rapport annuel du président a été établi par écrit et communiqué aux présidents d'associations.

Urs Büchler a présenté l'essentiel des activités des 2 années écoulées. Le point fort fût l'élaboration des nouvelles dispositions pour le brevet fédéral de garde-faune et le rapport du président est accepté à l'unanimité.

5. Comptes annuels

Les comptes 2015 et 2016 ont été clôturés à la fin de chaque année. Les comptes imprimés sont à disposition des délégués sur les tables.

Les réviseurs Hans Spichtig et Erwin Osterwalder ont pu vérifier les comptes, établis de manière propre et claire et ont recommandé à l'assemblée de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier et au comité.

6. Budget

Le repas de midi est à la charge de la caisse de l'ASGF, en signe de reconnaissance pour les membres qui ont pris du temps pour participer à l'assemblée des délégués. Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Cotisation annuelle

La cotisation annuelle de membre est maintenue à Frs 15.—

L'assemblée vote à l'unanimité cette proposition. La cotisation annuelle ne sera perçue qu'auprès des gardes-faune actifs.

8. Elections au comité/commission d'examen

Comité

Anton Jenny (FR) a annoncé sa démission car il prendra prochainement sa retraite. Anton a été membre du comité depuis le 13 novembre 2009. Il a fonctionné en qualité de secrétaire et vice-président et a pris la responsabilité du projet de site Internet. Toni fût également membre de la commission d'examen. En guise de remerciement pour son engagement pour l'ASGF, Toni reçoit un cadeau de départ, sous les applaudissements de l'assemblée.

Sebastian Balmer (BE) s'annonce pour le poste de membre du comité de l'ASGF et également pour la commission d'examen. Sebastian a déjà été au comité de l'ASGF de 2001 à 2009, au moment de la création de la nouvelle association. L'assemblée élit Sebastian Balmer à l'unanimité.

Sur la base des dispositions statutaires qui prévoient une durée de mandat au comité de 4 ans, tous les membres du comité restants et le président sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle période :

Urs Büchler, président
Fridolin Luchsinger, secrétaire
Nicola de Tann, caissier
Nevio Consoli, membre
Philippe Dubois, membre

Commission d'examen

Hannes Jenny (GR) a donné sa démission pour la fin de l'année à la commission d'examen. Hannes a été membre de la commission depuis 2003 et a apporté une contribution de premier plan à l'élaboration et au déroulement de l'examen professionnel de garde-faune. Avec de solides connaissances, il a, durant 28 années, marqué de son empreinte la formation de base et continue des gardes-faune sur le plan national. L'ASGF remercie Hannes pour le travail fourni.

Le comité propose Manuel Wyss (SZ) comme nouveau membre de la commission d'examen. Manuel est chef de la section chasse au service de la faune du canton de Schwyz. L'assemblée élit Manuel Wyss à l'unanimité comme nouveau membre de la commission d'examen.

Réviseurs

Les réviseurs Hans Spichtig (OW) et Erwin Osterwalder (AG) se mettent à disposition pour un nouveau mandat de 4 ans, ce qui est confirmé par le vote de l'assemblée générale.

Les membres sortants de la commission d'examen, tout comme son président Urs Büchler sont réélus à l'unanimité par l'assemblée.

Urs Büchler, président
Fridolin Luchsinger
Nicola de Tann
Nevio Consoli
Philippe Dubois
Sven Wirthner
Fabian Bieri
Sebastian Balmer (nouveau)

Le président Urs Büchler remercie les collègues démissionnaires pour leur collaboration de plusieurs années au profit de la profession de garde-faune, tout comme les nouveaux élus qui se mettent à disposition de l'ASGF.

9. Site Internet de l'ASGF

En date du 24 novembre 2016, le nouveau site Internet de l'ASGF a été mis en ligne. La page d'accueil s'adresse aux membres et aux nombreuses personnes qui s'intéressent à la profession de garde-faune. Ils peuvent désormais s'informer directement sur le site, épargnant de multiples appels téléphoniques aux administrations cantonales responsables, au CSF et au président de l'ASGF.

10. Examen professionnel, règlement

Le nouveau règlement d'examen, ainsi que les documents rattachés, ont été entièrement retravaillés par des gardes-faune provenant de toutes les régions linguistiques de la Suisse, par le comité de l'ASGF et la commission d'examen. La Haute Ecole Fédérale de Formation Professionnelle a été mandatée pour accompagner ce processus. L'ensemble des documents peuvent être consultés sur le site Internet.

Dans le cadre du nouveau règlement d'examen, le déroulement de l'examen professionnel a été ajusté. Le président Urs Büchler oriente brièvement l'assemblée sur le prochain examen du brevet fédéral de 2018 ainsi que sur l'examen du certificat qui est planifié pour août 2017.

11. Modification des statuts

Sur la base du fait qu'actuellement l'ASGF n'admet pas les gardes-faune comme membres individuels, mais uniquement au travers des associations qui les représentent, le comité propose d'introduire la possibilité de devenir membre individuel de l'ASGF. Les statuts actuels ne le permettent pas. Avec la modification des statuts, les membres individuels pourront adhérer à

l'ASGF et bénéficié des informations et offres proposées.

Le comité propose la modification des statuts suivante :

Art. 6 : Adhésion Nouveau texte : L'assemblée des délégués reçoit les demandes des unions de gardes-faune et de membres individuels.

Concernant les droits de vote pour les assemblées de délégués, le comité va travailler sur une proposition pratique pour le futur.

L'assemblée accepte la modification des statuts à l'unanimité.

12. Propositions

Aucune proposition n'a été faite par l'assemblée.

13. Divers

Fabian Bieri transmet les salutations de la CSF et au nom des administrations cantonales apporte les remerciements pour le travail fourni à la révision du règlement d'examen. Il souhaite plein succès aux candidat-e-s pour l'examen du brevet fédéral.

Hans-Peter Egli, ChasseSuisse, remercie pour l'invitation reçue. Faisant référence à l'augmentation de la problématique des grands prédateurs dans les cantons à chasse affermée ne disposant pas de gardes-faune professionnels, il indique qu'il n'exclut pas la mise en place d'un gardiennage de la faune professionnel.

Sabine Herzog de l'OFEV remercie les gardes-faune pour leur engagement quotidien sur le front de la zone conflictuelle entre humains et faune sauvage.

Hannes Jenny soumet la proposition d'une assemblée de l'ASGF avec tous les gardes-faune membres. Cela apporterait de la cohésion entre gardes-faune.

Dès 14 h 00 se déroule la visite guidée du musée d'histoire naturelle de Coire.

L'assemblée est clôturée à 11 h 35.

Glaris, le 17 mars 2017

Fridolin Luchsinger, secrétaire